

MESURE DE LA PRESSION ARTÉRIELLE



AS

Public / prérequis

Aides-Soignants titulaires du D.P.A.S ou CAFAS (Diplômes antérieurs à octobre 2005), souhaitant actualiser ses compétences pour la mesure de la pression artérielle

Groupes de 7 personnes minimum.

Objectifs

Le public visé aura acquis une compétence lui permettant de pratiquer des prises de pression artérielle en toute sécurité répondant à des normes d'efficacité, et de respect des patients.

Intervenants

Formateurs de l'Institut de Formation aux Professions de Santé de St-Brieuc.

Inscriptions

Compléter la fiche contact et fournir photocopie du diplôme (D.P.A.S ou C.A.F.A.S).

Contenu

- Test de positionnement.

Formation théorique et pratique

- Notion de responsabilité ;
- Vocabulaire en lien avec la Pression Artérielle ;
- Anatomie-physiologie de l'appareil circulatoire ;
- La Prise de la pression artérielle ;
- Notions d'hygiène ;
- Description, réalisation d'un soin ;
- Transmissions.

Évaluation

Validation de la pratique sur le terrain : réaliser, situer le résultat dans le contexte de prise en charge et transcrire les données de dix mesures de pression artérielle sous le contrôle d'une infirmière diplômée d'État.

L'institut de formation délivrera l'attestation à l'issue de ces 10 mesures.



4 heures :

Formation théorique et pratique.



Institut de Formation (partie théorique et partie pratique).

Validation de la pratique en Unité de Soins.



Tarif TTC : 150 €/personne



Calendrier des formations :

consultez les fiches jointes.



Taux de satisfaction 2020 :

86 % (5 stagiaires)



Taux de réussite 2020 :

100 % (5 stagiaires)



Non éligible au CPF



Si vous êtes en situation de handicap (dyslexie, etc...), merci de prendre contact avec nous

Des questions ?
Contactez-nous au 02 96 01 70 28 ou à l'adresse :
ifps.stbrieuc@armorsante.bzh



Débouchés : Cette formation permet d'accéder à des postes sur lesquels ces connaissances théoriques et pratiques sont nécessaires.

Employabilité : données non disponibles (étude en cours).

**Cadre
législatif**

- Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.
- Code de la santé publique, articles R.4311-3, R.4311-4 à R.4311-5 (alinéa 19) relatifs à l'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière.



IFPS
Saint-Brieuc



ISO 9001	P Manag ^t	Qualiopi
7.4		C1 - I1, I2 & I3 / C2 – I5 & I6 / C3 - I9

L'OFFRE DE FORMATION À L'IFPS DE SAINT BRIEUC



FORMATEURS EN ACTIVITÉ ET EXPERTS DE LEUR DISCIPLINE

Les formateurs permanents de l'IFPS sont cadres de santé et experts dans leur discipline de formation.
Les intervenants extérieurs sont sélectionnés sur la au regard de leurs expertises disciplinaires et pédagogiques.



LOCAUX AUX TECHNOLOGIES INNOVANTES

L'IFPS de St Brieuc dispose de salles de simulation avec dispositifs vidéo et d'équipements récents (rails de manutention, mannequins moyenne fidélité...).



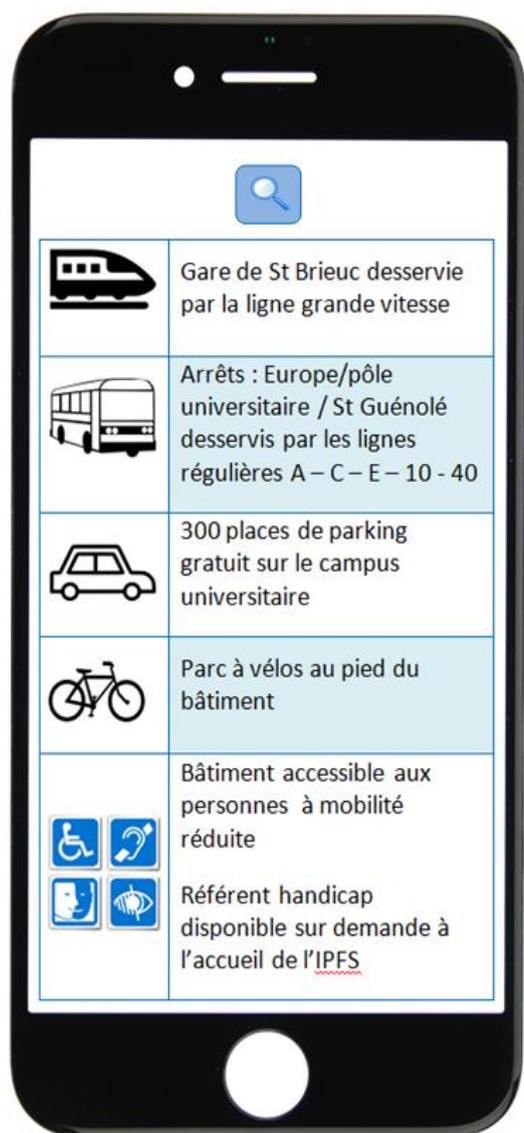
EXIGENCE QUALITÉ

Nos formations sont organisées dans le cadre des bonnes pratiques professionnelles et de leurs évolutions et répondent aux axes et actions prioritaires.



PÉDAGOGIE ACTIVE / HYBRIDE

Les sessions de formations sont conçues en mobilisant différents modèles pédagogiques et leurs outils : analyse de pratiques, jeux de rôle, tables rondes, simulation sur mannequin, e-learning...



Institut de Formation aux Professions de Santé de St Brieuc



Heures d'ouverture : lundi au jeudi
8h30-17h00 - vendredi 8h30-16h30

Un établissement du Centre Hospitalier de St Brieuc
2 Esplanade des Prix Nobel
22 000 Saint Brieuc

Téléphone : 02 96 01 70 28
Mail : ifps.stbrieuc@armorsante.bzh

Visitez notre site www.ifps-stbrieuc.fr



Directrice IFPS	Françoise HUET, Dir. des soins agréée
Directeur IFA / coordinateur IFAS	Franck COHEN
Cadre supérieur / Coordinateur IFSI	Isabelle MALINGRE
N° SIRET	262 200 090 002 29
N° DPC du CH St Brieuc	1742
N° d'agrément	5322P009922
Certification AFNOR ISO 9001:2015	N°2017/74181.4